



Paris, le 6 juillet 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marquer son vélo pour éviter les vols

Environ 500 000 vélos sont volés chaque année. Pour lutter contre ce phénomène, une convention de partenariat a été signée en juin 2015 entre la FUB (Fédération française des usagers de la bicyclette), la préfecture de police, la direction générale de la police nationale et la direction générale de la gendarmerie nationale. Cette convention vise à partager la base de données des vélos marqués.

Le marquage BICYCODE[®] permet de restituer les vélos volés à leurs propriétaires grâce à une base de données des vélos marqués : à ce jour environ 202 000 vélos y sont enregistrés. Le système de marquage ou d'identification du vélo rend possible sa traçabilité et augmente les chances de retrouver son bien après un vol.

Pour faire marquer un vélo, il suffit de se rendre chez un opérateur agréé muni de la facture d'achat du vélo et d'une pièce d'identité. L'opérateur identifie le vélo avec un numéro gravé sur son cadre et émet un passeport, il faut ensuite enregistrer le vélo dans la base de données en ligne sur Bicycode.org.

En cas de vol, le cycliste doit le signaler dans la base de données BICYCODE[®]. Chaque citoyen qui trouve un vélo abandonné peut consulter cette base pour vérifier s'il est signalé volé et le rapporter aux forces de l'ordre. Seuls les services de police et de gendarmerie disposent d'un accès sécurisé à la base de données BICYCODE[®] leur permettant d'accéder aux noms et coordonnées des propriétaires, qu'ils peuvent contacter.

Les conseils pour éviter les vols de vélos :

- Opter pour un antivol solide en forme de U car les câbles fins se sectionnent plus facilement ;
- Toujours attacher son vélo, même pour de courtes durées ;
- Attacher le cadre et la roue avant à un point fixe ;
- Le marquage du vélo évite les trafics par son caractère dissuasif.

Pour en savoir plus sur cette campagne :

FUB : <http://www.bicycode.org/> / <http://www.fubicy.org/> / fub@fubicy.org / 03 88 75 71 90

Unité Médias : unitemedias-dicom@interieur.gouv.fr / 01 40 07 26 78

Site internet du ministère : <http://www.interieur.gouv.fr>

Réseaux sociaux :



@Place_Beauvau
@bicycode_fub



www.facebook.com/ministere.interieur
www.facebook.com/FUB